



L'ARMP en formation pour une suivi-évaluation du système des marchés publics

Les représentants d'une trentaine d'autorités contractantes prennent connaissance depuis ce mardi à Lomé du document d'encadrement des activités de suivi-évaluation du système des marchés publics. C'est l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) qui a fait élaborer ce document pour faciliter la traçabilité les actions des points focaux.

Ouverte par le Directeur général de l'ARMP, Kossi René Théophile Kapou, cette formation donne occasion de recueillir les suggestions et remarques de ces autorités contractantes pour l'amélioration dudit document.

L'ARMP a entrepris depuis 2014 de mettre en place un système de suivi-évaluation relatives aux marchés publics et délégations de services et ce processus bénéficie de l'adhésion de l'ensemble des autorités contractantes.

« Pour preuve, chacune d'elles dispose déjà d'une cellule d'appui à la personne responsable des marchés publics et d'un point focal dont la principale mission est de suivre les activités relatives aux marchés publics au sein de son autorité contractante », a indiqué le Directeur général de l'ARMP.

Ceci participe selon lui, à la volonté de l'ARMP d'impliquer les personnes responsables des marchés publics et les points focaux dans le processus d'élaboration du plan de suivi-évaluation afin de faciliter son utilisation par l'ensemble des acteurs concernés.

Joseph Ahodo